



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 17/12/13

Reçu en Préfecture le : 23/12/13
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 16 décembre 2013
D-2013/737

Aujourd'hui 16 décembre 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Béatrice DESAIGUES

**Archives municipales. Fonds d'archives Vivez.
Don à la Ville de Bordeaux. Acceptation du don.**

Monsieur Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Les Archives municipales de Bordeaux ont pour mission de collecter, conserver, classer et communiquer au public, outre les archives publiques des services de la Ville, des fonds documentaires d'origine privée relatifs à l'histoire de Bordeaux et de ses habitants. A cet égard, s'est établie depuis l'incendie de l'Hôtel de Ville en 1862 et la disparition de la plus grande partie du fonds ancien des archives communales, une tradition toujours vivace de dons destinés à l'enrichissement des fonds des Archives municipales.

M. Philippe Vivez détient les archives de la maison Vivez, entreprise bordelaise fabriquant des soufflets, des pompes et du matériel vitivinicole. Cette maison, établie rue des Douves, a été créée en 1842 et a cessé ses activités en 1984. Elle produisait des soufflets de ménage, de salon, de boucher, de forge. C'est de ce dernier type de soufflet qu'elle a tiré une réputation internationale dès la seconde moitié du XIXe siècle en mettant au point une petite forge portative qui a été utilisée mondialement pour la fabrication sur chantier des rivets indispensables à l'assemblage des éléments de l'architecture métallique. Ces forges Vivez ont notamment été utilisés pour la construction de la tour Eiffel, les chemins de fer espagnols et jusqu'en Argentine et au Chili. La maison Vivez a également diversifié ses activités en fabriquant et commercialisant de nombreux appareils vitivinicoles. Il s'agit particulièrement de la pompe Vive, dont le brevet est déposé en 1921. L'ingéniosité de ses systèmes brevetés lui ont valu de remporter de nombreuses distinctions lors des expositions universelles.

Le fonds Vivez, qui représente environ 40 mètres linéaires, se compose de séries complètes des documents caractéristiques de la vie et du fonctionnement d'une entreprise : registres comptables, correspondance commerciale, brevets, documents publicitaires, livres de paye du personnel, etc.

Aussi, compte tenu de l'intérêt exceptionnel de ce fonds pour l'histoire de Bordeaux et l'histoire économique et technique, M. Philippe Vivez a proposé d'en faire le don manuel à la Ville de Bordeaux pour qu'il soit conservé aux Archives municipales. Ce don, qui n'occasionne aucune charge pour la Ville, n'est assorti d'aucune restriction, ni condition particulière. Les fonds pourra être consulté et exploité par le public dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser M. le maire :

-à accepter ce don.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 16 décembre 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Dominique DUCASSOU